AFFAIRE Nº 2

DEMANDE de SUBVENTION formulée par l'Aéro-Club Marcel GOULETTE

LE MAIRE. - Messieurs sous le n° 2 nous avions inscrit une demande de subvention formulée par l'Aéro-club Marcel GOULETTE et dans les propositions que le Maire devait vous faire, je vous demandais de voter une subvention à cet Aéro-club pour soutenir son action qui est particulièrement méritoire.

Mais ce matin, M. LEVENEUR m'a fait part au nom de M. ETHEVE et en son non puisque tous les deux sont les promoteurs de l'Aéro-elub Marcel GOULETTE, de leur dé sir de voir retirer cette demande de subvention, déclarant que toute subvention devait en ce moment être attribuée aux sinistrés.

Je remerenteren votre nom notre collègue LEVENEUR de ce geste et je le prie d'être notre interprête auprès de M. ETHEVE (Applaudissements).